



ROUMANIE 2023

« Roumanie Authentique »

Circuit 8 jours / 7 nuits

Minimum 2 participants - maximum 25 participants

JOUR 1 : PARIS / BUCAREST

Arrivée Bucarest en fonction des horaires d'avion.
Transfert à l'hôtel.
Installation à l'hôtel, **dîner**.

JOUR 2 : BUCAREST / SINAIA / BRAN / BRASOV (250 KM)

Petit déjeuner à l'hôtel.

Départ vers Brasov via **Sinaia**, la « perle des Carpates », célèbre station thermale située dans la vallée de la Prahova.

Visite du château de PELES. Construit à la fin du XIX^e siècle par le roi Carol Ier en tant que résidence d'été royale, cet élégant château de style néo-renaissance est richement meublé et décoré : armes, porcelaine et tapisseries et notamment une très importante collection de tableaux.

Déjeuner au restaurant.

ATC (Association Touristique des Cheminots) ROUTES DU MONDE

9 rue du Château Landon, 75010, Paris – Tél : 01 55 26 93 70 – Télécopie 01 58 20 51 24 – Courriel : boutique-atc@atc-routesdumonde.com

Association immatriculée au Registre des Opérateurs de Voyages et de Séjours, sous le n° IM 075110072 par ATOUT France (Ministère du Tourisme) et comme Association

Nationale d'Éducation Populaire, sous le n° 1959-5, par le Ministre de la Jeunesse et des Sports.

SIREN : 775 678 352 – SIRET : 775 678 352 01191 - APE siège : 5510 Z - N° TVA : FR 24775 678 352

Route à travers **la Transylvanie**, l'une des régions les plus mystérieuses de Roumanie. Située au centre de la Roumanie et entourée des montagnes des Carpates, elle fut habitée par les Hongrois, les Saxons, les Arméniens, d'où un mélange des cultures qui fait toute sa richesse.

Visite du château de BRAN. Sans aucun doute le plus célèbre de Roumanie, le château médiéval de Bran fut construit au XIV^e siècle par les habitants de Brasov sur la route commerciale entre la Valachie et la Transylvanie. Après la 2^e guerre mondiale, le château devient la propriété de la reine Marie de Roumanie qui en fait la résidence d'été de la famille royale. Mais l'histoire du château est aussi liée au comte Vlad Tepes dit Dracula qui y aurait, selon la légende, passé quelques nuits.



Route vers Brasov.

Arrivée en fin d'après-midi. Installation à l'hôtel.

Dîner à l'hôtel.

JOUR 3 : BRASOV / SIBIU / BRASOV (290 KM)

Petit déjeuner à l'hôtel.

Visite guidée de BRASOV. Fondée au XIII^e siècle, la ville est transformée par les colons saxons et prend le nom de Kronstadt. Aujourd'hui, c'est une agréable ville de province au patrimoine architectural préservé et qui a conservé notamment quelques bastions de son ancienne citadelle fortifiée. Le principal édifice est l'Eglise noire de style gothique datant du XIV^e siècle et dont les murs extérieurs furent noircis par un incendie en 1689. Découverte également de la Place du Conseil, le bastion des Tisserands et l'église St Nicolas.

Route vers Sibiu. **Déjeuner au restaurant.**

Visite guidée à pied de SIBIU. Berceau de la civilisation saxonne en 1150, la cité médiévale de Sibiu (anciennement Hermannstadt) fut dotée de 39 tours de défense afin de faire face aux invasions turques. De nos jours, c'est la plus grande ville de Transylvanie. Découverte extérieure du Palais Brukenthal construit en 1787 dans le style baroque, abrite aujourd'hui un passionnant musée de peintures, livres et objets d'art de grande valeur. Dans le cœur historique de la ville se trouve également la Tour du Conseil, l'Hôtel de Ville, l'Eglise évangélique, le pont des mensonges, le passage des escaliers reliant la Ville Haute à la Ville Basse.



Retour à Brasov.
Dîner à l'hôtel.

JOUR 4 : BRASOV / SIGHISOARA / PIATRA NEAMT (330 KM)

Petit déjeuner à l'hôtel.

Départ vers Sighisoara.

Visite guidée de SIGHISOARA. Classée au patrimoine mondial de l'UNESCO, Sighisoara est la seule ville médiévale roumaine encore habitée. Elle fut construite en 1191 par les colons saxons et a conservé intacte sa citadelle. La citadelle abrite notamment la Tour de l'Horloge (XIV^e siècle) qui abrite aujourd'hui le musée de la ville, l'église de la Colline en style gothique à laquelle on accède par l'escalier de l'école et ses 175 marches en bois et la maison natale du comte Vlad Tepes, dit Dracula. Ces ruelles étroites lui confèrent un charme intemporel plongeant le visiteur au cœur du Moyen-Age.

Déjeuner dans un restaurant local.

Route vers les **gorges de Bicaz**. Particulièrement étroites, les gorges de Bicaz représentent les plus impressionnantes falaises de Roumanie avec plus de 1 100 m pour le point le plus haut. Passage par le **Lac rouge** formé à la suite d'un tremblement de terre et d'un éboulement de terrain en 1838. Les sapins engloutis dont les branches sèches rougissent avec le temps ont donné son nom au lac. Encore aujourd'hui, on peut voir les troncs d'arbre coupés ressortir de l'eau.

Puis, continuation vers **Piatra Neamt**, ancienne capitale de la Moldavie.

Tour de ville panoramique de la ville située sur la rive gauche de la rivière Bistrita. Vous découvrirez entre autres le centre historique, la Cour princière, l'église St Jean Baptiste fondée en 1497.

Installation à l'hôtel. **Dîner à l'hôtel.**

JOUR 5 : PIATRA NEAMT/ MONASTERES DE BUCOVINE/ PIATRA NEAMT (330 KM)

Petit-déjeuner à l'hôtel.

Départ pour la **Bucovine**, la région des monastères peints. Berceau d'une vieille civilisation où l'histoire est liée aux légendes, elle est renommée grâce à ses monastères aux fresques extérieures peintes. Ceux-ci ont été inscrits sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO, notamment ceux de Voronet, Arbore, Humor, Moldovita, Sucevita, Putna et Dragomirna. Les fresques représentent des scènes bibliques et religieuses. Ces trésors d'architecture sont situés dans un cadre naturel exceptionnel entre les rivières Suceava et Moldova.

Visite du monastère de SUCEVITA, dont l'aspect rappelle une forteresse datant de 1581. C'est le monastère ayant le plus grand nombre de fresques.

Visite du monastère de MOLDOVITA, dont les fresques aux tons dorés et bleus représentent le « Siègne de Constantinople » et « l'Arbre de Jessée ».

Déjeuner dans un restaurant local.

Visite du monastère de VORONET, surnommé la « Chapelle Sixtine de l'Orient » est le plus célèbre d'entre tous. Sur son mur occidental, on peut y admirer une fresque du « Jugement dernier » réalisée en 1547 sur un fond de couleur bleue tout à fait originale.



Retour à Piatra Neamt pour le **dîner** et la nuit.

JOUR 6 : PIATRA NEAMT / BUCAREST (350 KM)

Petit-déjeuner à l'hôtel.

Puis, route vers **Bucarest**, la capitale roumaine.

Déjeuner en ville à l'arrivée.

Visite panoramique de BUCAREST. Mentionnée pour la 1ère fois en 1459, célébrée dans les années 1930 sous le nom de « Petit Paris » pour ses longs boulevards ombragés, Bucarest est aujourd'hui une mégapole moderne où cohabitent plusieurs styles architecturaux. Découverte notamment de la place de la Constitution, la Patriarchie, la place de la Révolution avec l'ancien Palais Royal actuellement Musée d'Art, l'Athénée Roumain et le Palais du Parlement, le 2^e plus grand bâtiment au monde après le Pentagone aux USA.



Installation à l'hôtel.

Dîner dans un restaurant local.

JOUR 7 : BUCAREST

Petit déjeuner à l'hôtel.

Visite du musée du Village, plus grand musée ethnographique en plein air d'Europe aménagé en 1936. Il comporte une dizaine de fermes, moulins, maisons représentatifs des différents styles de l'habitat rural en Roumanie.

Transfert en centre-ville.

ATC (Association Touristique des Cheminots) ROUTES DU MONDE

9 rue du Château Landon, 75010, Paris – Tél : 01 55 26 93 70 – Télécopie 01 58 20 51 24 – Courriel : boutique-atc@atc-routesdumonde.com

Association immatriculée au Registre des Opérateurs de Voyages et de Séjours, sous le n° IM 075110072 par ATOUR France (Ministère du Tourisme) et comme Association

Nationale d'Éducation Populaire, sous le n° 1959-5, par le Ministre de la Jeunesse et des Sports.

SIREN : 775 678 352 – SIRET : 775 678 352 01191 - APE siège : 5510 Z - N° TVA : FR 24775 678 352

Balade à pied dans le quartier piéton de Lipsani, le cœur historique de la capitale construit autour de la Curtea Veche (la Cour princière) avec ses beaux bâtiments XIX^e siècle et ses demeures anciennes avec balcons en fer forgé.

Déjeuner au restaurant.

Visite du Palais du Parlement*, le 2^e plus grand bâtiment au monde après le Pentagone aux USA avec 45 000 m² de surface au sol, 400 000 m² de surface habitable, des salles gigantesques dont la plus grande a la taille d'un terrain de football. Marbre rose, marbre blanc, rien n'était trop beau pour ce qui devait être le symbole du savoir-faire roumain. Le bâtiment, dont les travaux ont commencé en juillet 1984, est structuré sur 6 niveaux et comporte 21 corps de bâtiments.

** sous réserve de confirmation des autorités locales*

Dîner d'adieux dans un restaurant typique.

JOUR 8 : BUCAREST / PARIS

Petit déjeuner à l'hôtel.

Transfert à l'aéroport.

Décollage en fonction des horaires d'avion.

Programme donné à titre indicatif, l'ordre des visites et des excursions pouvant être modifié en fonction des conditions locales.

TARIFS

Prix/personne	Base chambre double	supp. single
Du 03 au 10 juin	1 495 €	+230 €
Du 08 au 15 juillet		
Du 22 au 29 juillet		
Du 12 au 19 août		
Du 19 au 26 août		
Du 09 au 16 septembre		

CES PRIX COMPRENNENT :

- Transport aérien Paris/Bucarest/Paris sur vols directs ou avec escale en fonction des disponibilités
- Taxes d'aéroport à ce jour : 84 € (réajustables jusqu'à J-30)
- Hébergement 7 nuits en hôtels 4* en chambre double/twin avec petits déjeuners
- Pension complète du dîner du jour 1 au petit déjeuner du jour 8 (menus 3 plats et eau en carafe) y compris 1 dîner d'adieux à Bucarest le jour 7
- Transport en véhicule climatisé pendant tout le circuit selon programme
- Programme d'excursions comme indiqué ci-dessus, droits d'entrée correspondants
- Guide accompagnateur francophone pendant tout le circuit du jour 2 au jour 7 (départs jusqu'à 6 participants max. : le guide est également chauffeur)
- Assistance de notre correspondant francophone sur place

CES PRIX NE COMPRENNENT PAS :

- Prestations autres que celles mentionnées ci-dessus
- Assurance annulation, assistance/rapatriement : à souscrire à l'inscription.

ATC (Association Touristique des Cheminots) ROUTES DU MONDE

9 rue du Château Landon, 75010, Paris – Tél : 01 55 26 93 70 – Télécopie 01 58 20 51 24 – Courriel : boutique-atc@atc-routesdumonde.com

Association immatriculée au Registre des Opérateurs de Voyages et de Séjours, sous le n° IM 075110072 par ATOUT France (Ministère du Tourisme) et comme Association

Nationale d'Éducation Populaire, sous le n° 1959-5, par le Ministre de la Jeunesse et des Sports.

SIREN : 775 678 352 – SIRET : 775 678 352 01191 - APE siège : 5510 Z - N° TVA : FR 24775 678 352

INFORMATIONS UTILES

ASSURANCES

ATC Routes du Monde n'inclut aucune assurance dans les tarifs des produits revendus (départs garantis, résidences partenaires à l'étranger, voyages ou séjours des Tours opérateurs) et recommande au voyageur de souscrire au moment de la commande un contrat d'assurance et d'assistance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation (résolution) et certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie. En raison de l'évolution constante des mesures sanitaires, ATC Routes du Monde recommande fortement de souscrire, au moment de l'inscription, une assurance optionnelle garantissant les risques couvrant l'annulation, l'interruption de séjour, les bagages, l'assistance médicale liée aux risques COVID. Les conditions d'assurance sont remises au voyageur sur sa demande.

TRANSPORT

Les horaires seront précisés en temps utile avant le début du voyage conformément à l'article L211-10 du Code du Tourisme. Les documents nécessaires vous seront remis, ainsi que les informations sur l'heure prévue de départ et les heures prévues des escales, des correspondances et de l'arrivée. Le prix des taxes aériennes ne dépend pas de notre politique tarifaire, elles peuvent augmenter sans préavis.

HÉBERGEMENT

Les participants souhaitant s'inscrire en chambre double à partager devront acquitter le supplément chambre individuelle dans le cas où ne se présenterait aucune autre personne pour partager la même chambre (se reporter à nos conditions particulières de ventes rubrique « Prix forfaitaire - chambre à partager »).

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Vous serez rattaché à un groupe de 25 voyageurs approximativement, sous réserve de réunir le nombre minimum de participants requis pour ce voyage, soit 2 personnes.

PERSONNE A MOBILITÉ RÉDUITE

Nous ne pouvons pas garantir les conditions adéquates en matière d'accessibilité (transports, visites, hébergements, etc.). De façon générale, ce voyage n'est donc pas adapté aux personnes à mobilité réduite.

Transport aérien et PHMR :

Conformément au Règlement CE n°1107/2006 du 5 juillet 2006, si un participant présente un handicap ou une mobilité réduite requérant une attention particulière, en raison de son état physique, intellectuel ou de son âge, il est tenu d'en informer ATC 48h avant l'heure de départ au plus tard.

ATC pourra déconseiller ou refuser au participant présentant un handicap ou une mobilité réduite, la réservation d'un voyage incluant un transport aérien, dès lors que les exigences de sécurité ou la configuration de l'aéronef rendent le transport impossible.

FORMALITÉS

L'accomplissement des formalités incombe au client qui devra s'assurer après son achat et avant son départ des modifications éventuelles intervenues. Le voyage ne peut en aucun cas être remboursé lorsque le participant, par suite de non présentation des documents en cours de validité (passeport, visa, formalités sanitaires qui seraient demandés par les pays d'accueil ou de transit...) se trouve dans l'impossibilité de prendre le départ à la date indiquée ou d'entrer sur le territoire de transit ou de destination. Les frais resteront à la charge du client.

Il vous appartient de vérifier la validité de vos documents de voyage et de vos vaccinations, ainsi que de faire les éventuelles démarches nécessaires dans les délais impartis. Vous êtes invité à vous tenir informé jusqu'au départ des risques politiques, météorologiques et sanitaires du ou des pays de transit et de destination.

Nous vous conseillons de consulter, jusqu'au jour du départ, le site

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs> ainsi que le site de ou des compagnies aériennes empruntées.
Par ailleurs, nous vous recommandons de vous inscrire sur le site ARIANE :
<https://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane/dyn/public/login.html>

Les renseignements relatifs aux diverses formalités données au moment de la commande de prestation de voyage ne concernent que les personnes de nationalité française. Les non-ressortissants français ou les binationaux sont invités à consulter le consulat ou l'ambassade des pays d'escale et de destination pour connaître les modalités de séjours et vérifier la validité des documents de police et de santé.

POLICE

Formalités pour les ressortissants français :

Passeport : Carte Nationale d'Identité ou passeport en cours de validité jusqu'à la date de retour en France.

Visa : /

Mineurs : Nous vous recommandons vivement de munir le mineur non-accompagné par ses représentants légaux d'une copie de son livret de famille. Dans le cadre d'un voyage à l'étranger, nous vous informons que le mineur, résidant en France et voyageant sans être accompagné par ses représentants légaux, doit être muni en plus de sa pièce d'identité d'un formulaire d'autorisation de sortie de territoire CERFA n° 15646*01. Renseignements sur <https://www.demarches.interieur.gouv.fr/particuliers/autorisation-sortie-territoire-ast>

SANTÉ

Suivant le pays de transit ou de destination où vous voyagez, vous devez accomplir des formalités sanitaires. Aussi, nous vous recommandons de vous tenir informé de celles-ci, dès votre projet de voyage établi (certaines vaccinations devant avoir lieu plusieurs mois avant le départ) et jusqu'à votre départ. Nous vous recommandons la consultation des sites suivants : <https://www.pasteur.fr/fr/centre-medical/preparer-son-voyage> et <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs>. De même, il est de votre responsabilité de vous informer au préalable sur les éventuelles restrictions et conditions de retour en France.

Les mesures dans les transports :

Le port du masque peut encore être rendu obligatoire dans les gares et aéroports français et la majorité des aéroports étrangers ainsi qu'à bord des trains et avions, pour toute la durée du voyage. Attention à bien vérifier avant votre départ les mesures des transporteurs.

Recommandations pour la santé :

Il est conseillé de mettre à jour les vaccinations habituelles : diphtérie-tétanos-poliomyélite, ainsi que rubéole, oreillons, et plus particulièrement la rougeole (chez les enfants de moins d'un an et les femmes enceintes notamment).

Toutes nos informations sont communiquées à la date du jour et peuvent évoluer à tout moment.

CONDITIONS GENERALES & PARTICULIERES DE VENTE

Pour ce voyage, les conditions de vente de notre partenaire se substituent à celles de l'ATC, notamment en ce qui concerne les frais d'annulation.

ATC (Association Touristique des Cheminots) ROUTES DU MONDE

9 rue du Château Landon, 75010, Paris – Tél : 01 55 26 93 70 – Télécopie 01 58 20 51 24 – Courriel : boutique-atc@atc-routesdumonde.com

Association immatriculée au Registre des Opérateurs de Voyages et de Séjours, sous le n° IM 075110072 par ATOUT France (Ministère du Tourisme) et comme Association

Nationale d'Éducation Populaire, sous le n° 1959-5, par le Ministre de la Jeunesse et des Sports.

SIREN : 775 678 352 – SIRET : 775 678 352 01191 - APE siège : 5510 Z - N° TVA : FR 24775 678 352

Conditions particulières de vente



Conditions générales de vente conformément aux articles

R211-3 à R211-11

du Code du Tourisme.

Décret d'application n° 94.490 du 15 juin 1994, relatif à la loi n° 92.645 du 13 juillet 1992 fixant les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation et à la vente de voyage ou de séjours.

1) RESERVATION – PAIEMENT

Tout client qui s'inscrit à l'un de nos voyages reconnaît avoir pris connaissance de la description du produit choisi, des conditions générales et particulières de vente, et les accepte dans leur intégralité. Toute réservation génère une facture proforma qui tient lieu d'acceptation des tarifs et des conditions de vente spécifiques au voyage. Le paiement du solde doit être effectué au plus tard 30 jours avant la date du départ. Le client n'ayant pas versé le solde aux dates convenues est considéré comme ayant annulé son voyage de son propre fait, sans qu'il puisse se prévaloir de cette annulation. Il encourt de ce fait les frais d'annulation indiqués dans le paragraphe 8. Pour les commandes intervenant moins de 30 jours avant le départ, le règlement de la totalité des prestations est exigé à l'inscription.

2) PRIX

Prix de nos voyages ont été calculés sur la base de l'Euro. Ils sont établis en fonction des conditions économiques en vigueur au 27 décembre 2019. En cas de modification significative des données économiques (coût du transport, taux de change, redevances, taxes, coût du carburant), nous nous réservons le droit de modifier nos prix de vente. Nous attirons votre attention sur la nécessité de vous faire confirmer le prix de votre voyage au moment de l'inscription, nos prix n'étant pas contractuels, ainsi que sur le fait que certains tarifs peuvent varier avec ceux pratiqués par certains établissements locaux, promotions de dernière minute etc. Aucune contestation concernant le prix ne pourra être prise en considération au retour.

Le montant des taxes d'aéroport et surcharges carburant est communiqué pour chaque voyage en fonction du montant donné par les compagnies aériennes au moment de la facturation. Elles sont données à titre indicatif et leur montant peut évoluer. Le cas échéant, et au plus tard 30 jours avant le départ, le client sera informé de leur montant réactualisé. Le participant qui s'inscrit accepte par avance la répercussion de la variation éventuelle quelle que soit la date où elle intervient et ce jusqu'à 30 jours du départ.

3) RESPONSABILITÉ

Nous ne pouvons être tenus responsables du défaut d'enregistrement des clients sur le lieu de départ du voyage, occasionné par un retard de précheminement aérien, ferroviaire ou terrestre non organisé par nos soins, même si ce retard résulte d'un cas de force majeure ou du fait d'un tiers. STEP TRAVEL ne peut être tenu pour responsable :

- lorsque les participants ne se présentent pas aux heures et lieux mentionnés sur leur convocation
- lorsque les participants présentent des documents d'identité ou documents sanitaires périmés ou non valables pour le voyage réservé
- lors d'un refus de délivrance par les autorités compétentes des documents nécessaires à l'entrée du pays. Nos informations sur les formalités sont valables pour les ressortissants français. Les clients des autres nationalités sont tenus de se rapprocher des autorités consulaires du pays visité pour en connaître les formalités d'entrée.

4) ASSURANCE

Nous vous conseillons de souscrire une assurance assistance rapatriement et frais médicaux auprès de nos services. Son coût est de 2% du prix TTC par personne et varie en fonction du prix du voyage (prime minimum de 15 €/personne).

Nous vous conseillons également de souscrire une assurance multirisque (annulation de voyage, bagages et effets personnels, interruption de séjour, retard d'avion, responsabilité civile du voyageur, assistance rapatriement) : 4% du prix TTC du voyage.

Les conditions générales de l'assurance seront remises aux participants au moment de la confirmation du voyage.

Pour être prise en compte, l'assurance doit être contractée lors de l'inscription au voyage. D'autre part, les remboursements ne seront effectués par l'assureur que si l'annulation a pour cause les motifs reconnus par ce dernier. En cas de besoin d'assistance au cours du voyage, le client doit impérativement contacter l'assureur afin d'obtenir une prise en charge préalable. Aucun remboursement ne peut être effectué au retour sans l'accord préalable de la compagnie d'assurances.

5) TRANSPORT AÉRIEN

Les horaires des vols réguliers ou spéciaux et les types d'appareil sont toujours communiqués sous réserve et peuvent subir des modifications. Les modifications d'horaire (retardés ou avancés) ne donneront lieu à aucun remboursement. Il en va de même pour le cas où le vol aller aurait lieu le soir et celui du retour le matin.

Les clients devant emprunter un vol d'une compagnie aérienne faisant l'objet de restrictions d'exploitation dans l'UE de la part de la DGAC (si aucune autre solution de transport de remplacement ne peut être trouvée) se verront notifier la présente par écrit par STEP TRAVEL, écrit ayant valeur d'acceptation de la part du client.

6) HEBERGEMENT

Les catégories hôtelières communiquées correspondent aux normes en vigueur dans les pays concernés. Certaines disparités peuvent exister d'un pays à l'autre. En général, les chambres triples sont des chambres doubles avec un lit d'appoint. Les chambres singles, malgré le supplément, sont souvent plus petites et moins bien situées que les chambres doubles. En règle générale, les chambres dans les hôtels sont mises à disposition dans l'après-midi du jour de l'arrivée et doivent être libérées le matin du jour du départ. Les informations données sur les hôtels et bateaux peuvent varier

en cours de saison. Les photos des hôtels/bateaux ne sont pas contractuelles.

En Russie, certains hôtels facturent des frais d'enregistrement du visa auprès des autorités locales (5 €/passeport environ). Cette procédure est obligatoire et le participant est tenu de régler ces sommes sur place à son arrivée à l'hôtel.

7) LOCATION DE VOITURE

Les prix comprennent : le kilométrage illimité, l'assurance au tiers, l'assurance vol et collision, les taxes locales et la surcharge aéroport.

Les prix ne comprennent pas : l'essence, la livraison et le dépôt de la voiture hors des agences de location, le GPS, les assurances optionnelles et complémentaires, les sièges bébé et enfant, le supplément pour conducteur additionnel, les frais d'abandon de la voiture dans le cas d'une prise en charge de votre voiture dans un pays/ville et d'une restitution dans un autre pays/ville, les frais additionnels pour un véhicule loué dans un pays et voyageant dans un ou plusieurs autres pays européens.

Le conducteur doit avoir 21 ans au minimum, un permis de conduire depuis 2 ans minimum et doit être en possession d'une carte de crédit à son nom pour le dépôt de garantie.

Il est possible de conduire dans tous les pays de l'Union Européenne.

Il est nécessaire de se faire reconfirmer les conditions spécifiques pour chaque pays au moment de la réservation.

8) MODIFICATION. ANNULATION. CESSION

Toute annulation partielle ou totale faite par le voyageur entraînera des frais qui seront établis selon le barème suivant :

Pour les forfaits incluant vols, hébergement, location de voiture :

- annulation intervenant plus de 30 jours avant le départ : 15% du prix total du voyage avec un montant minimum de 100 € par personne (plus 100% du prix du billet d'avions si celui-ci est déjà émis)
- annulation intervenant entre 30 et 21 jours avant le départ : 30% du prix total du voyage
- annulation intervenant entre 20 et 08 jours avant le départ : 60% du prix total du voyage
- annulation intervenant entre 07 et 03 jours avant le départ : 80% du prix total du voyage
- annulation intervenant moins de 03 jours avant le départ : 100% du prix total du voyage.

Pour les croisières :

- annulation intervenant à partir du jour de l'inscription jusqu'à 75 jours du départ : 25% du prix total du voyage (plus 100% du prix du billet d'avion si celui-ci est déjà émis)
- annulation intervenant entre 74 et 65 jours avant le départ : 40% du prix total du voyage
- annulation intervenant entre 64 et 55 jours avant le départ : 60% du prix total du voyage
- annulation intervenant entre 54 et 35 jours avant le départ : 80% du prix total du voyage
- annulation intervenant à moins de 35 jours avant le départ : 100% du prix total du voyage

Pour le Transsibérien « l'Or des Tsars » et « Russie Impériale » :

- annulation intervenant à plus de 92 jours avant le départ : 15% du prix total du voyage (plus 100% du prix du billet d'avion si celui-ci est déjà émis)
- annulation intervenant entre 91 et 42 jours avant le départ : 45% du prix total du voyage.
- annulation intervenant entre 41 et 11 jours avant le départ : 80% du prix total du voyage.
- annulation intervenant à moins de 11 jours avant le départ : 90% du prix total du voyage

Billetterie (avion, autocar, spectacle etc.) : en cas d'annulation ou de modification, 100% de pénalité une fois les billets émis.

Visa : en cas d'annulation ou de modification, 100% de pénalité une fois le visa obtenu auprès des autorités consulaires.

Toute demande de cession de contrat à une tierce personne sera considérée comme une annulation de la part du participant suivie d'une nouvelle inscription. Les frais d'annulation seront appliqués selon le barème ci-dessus et la nouvelle inscription soumise aux conditions indiquées dans les paragraphes 1 et 2.

Certaines promotions ou offres spéciales de dernière minute ne donnent lieu, dans la majorité des cas, à aucun remboursement en cas de modification ou annulation.

9) RÉCLAMATION

En cas de problèmes sur place, le client doit formuler sa réclamation auprès des correspondants locaux afin que nous puissions intervenir pendant son voyage. A défaut, le client doit formuler sa réclamation et nous la transmettre dans un délai de 30 jours maximum suivant son retour. Passé ce délai, STEP TRAVEL ne pourra la prendre en considération. Les réclamations seront traitées dans le mois suivant leur réception. En cas de litige, les tribunaux de Paris sont seuls compétents.